

www.ville-chaville.fr : grosse déprime

Quelques pistes de réflexion dans un écrin de verdure : pied général de la morosité concernant l'actuelle com- Chaville coulée verte, Chaville et ambiante, de nous offrir un cadre munication, ou devrais-je dire ses forêts, Chaville et son qui nous apporte de la l'écologie ?
l'information, (nat) : la com- environnement privilégié.

CAS PASS en moins bien
 La carte famille version UMF a été remplacée plus le...
 chavillois. Désormais le périmètre de cette carte
est limité.

Nous rappelons quand même que les familles peuvent profiter d'une aide du conseil général (PASS 92) d'un montant de 70€ pour les collégiens, et des « tickets temps libre » de 100€ par la CAF.

Si l'addition de ces aides est une bonne nouvelle pour les familles aux revenus modestes, il est intéressant qu'elles soient utilisées à des fins principalement éducatives. La disposition de la municipalité précédente était bien là. La nouvelle approche purement financière est donc socialement très réductrice.

Les ateliers issus des Etats Généraux

Donner la parole aux Chavillois pour faire valoir leurs aspirations afin de dessiner leur ville de demain, quoi de plus respectable ? Cette démocratie participative, sous forme d'ateliers, avait pour but de se traduire en actions concrètes : les futurs chantiers pour le bien vivre à Chaville. Petit rappel : à partir des réponses au questionnaire diffusé en avril 2009, 7 axes ont été retenus pour définir la ville durable de Chaville une ville durable, résidentielle et animée, solidaire et accueillante pour tous. Que pouvons-nous espérer d'une telle démarche ?

D'abord, urbanisme et aménagement des espaces sont régis par une multitude de règles, en constante évolution ; le citoyen ordinaire voit ainsi ses rêves confrontés à la dure réalité de la loi. Ensuite le rôle des différentes collectivités : région, département, communauté d'agglomération et commune se partagent les compétences, dans les domaines économique, éducatif, du transport, de la voirie, de l'habitat, de l'aménagement, etc....

Un constat : la commune transfère nombre de ses compétences à la communauté d'agglo ; ainsi, la dernière en date, le projet de centre ville qui sera conduit par Arc de Seine.

Enfin la notion de développement durable s'avère encore difficile à cerner : les propositions dans ce domaine sont parfois contradictoires, mais c'est aussi le jeu de l'exercice.

Dans ce contexte, le rôle du Maire est non seulement d'arbitrer, mais plus encore d'être porteur d'une ambition pour sa ville, pour fédérer et rassembler les énergies. (durables, cela va de soi...). Nous attendons encore ce souffle épique qui nous fera vibrer... La conduite du nouveau projet de centre ville, à marche forcée, pendant l'été, incite à être vigilant !

Nous serons attentifs aux propositions finales.

Document administratif : TAXE D'HABITATION 2009 - DÉTAIL DU CALCUL DES COÛTS

Éléments de calcul	Montant	Coût
Valeur locative brute	10	513
Coût de la base	15	25
Coût de la base	15	15
Base imposable	17,49	1050
Coût de la base	14,95	891
Coût de la base	17,85	1050
Coût de la base	19,17 %	1050

Document administratif : TAXES FONCIÈRES

Proportés	Taux 2008	Taux 2009	Différence
Proportés bâtis	18,00 %	20,70 %	+17,70 %
Proportés non bâtis	16,00 %	16,54 %	+3,54 %

Document administratif : MONTANT DE LA REDEVANCE A COMPLET

Centre Impôt : 0 810 012

Centre Préf : 02207

Centre Impôt : 02207

Octobre 2009